

Mise en ligne : 31 décembre 2017.  
Dernière modification : 16 novembre 2023.  
[www.entreprises-coloniales.fr](http://www.entreprises-coloniales.fr)

## COMPAGNIE FRANÇAISE D'EXPLORATION ET DE COLONISATION, Madagascar

*Gustave-Jules VERBERCKMOËS*, fondateur

Né à Paris, le 18 avril 1834.

Fils de Joseph-Grégoire Verberckmoës (1801-1862), d'origine belge, inspecteur aux Messageries royales, et de Claire-Julie Lemoine.

Naturalisé français le 19 avril 1848.

Marié à Paris, le 17 juin 1865, à Marthe-Adèle Morillon.

Avocat.

Administrateur de la Compagnie des eaux minérales de Châtel-Guyon (1878),

des Mines de plomb argentifère de la Haute-Loire,

président du conseil de surveillance des Grands Magasins du Printemps (1881).

Directeur, puis président (1893) de la Cie générale des bateaux à vapeur à hélice du Nord fondée par son oncle, Napoléon Verberckmoës.

Commissaire aux comptes de la Caisse commerciale de Paris (ca 1881-1883).

Fondateur de la Société d'exportation des briquettes et charbons du Nord et du Pas-de-Calais (1895)(liquidée en 1901),

président de la Compagnie commerciale de la Régence de Tunis (propriétaire du Bazar tunisien).

Membre de la Commission de la marine marchande (1897), puis du conseil supérieur de la marine marchande (1899).

Fondateur de la Compagnie des gisements aurifères d'Itoalana (Itoala)(Madagascar) (1897-1899) — avec le banquier et député dunkerquois Achille Adam, qui semble être son gendre —,

[www.entreprises-coloniales.fr/madagascar-et-djibouti/Gisements\\_auriferes\\_Itoalana.pdf](http://www.entreprises-coloniales.fr/madagascar-et-djibouti/Gisements_auriferes_Itoalana.pdf)

administrateur de la Société anonyme de l'aluminium,

actionnaire de la Société des mines et salines de l'Altar (Équateur)...

Maire de Villiers et conseiller général de Mézières (Indre). Candidat malheureux à la députation et aux sénatoriales dans ce département (1881 et 1894) et aux législatives à Clichy (1898).

Chevalier du mérite agricole comme maire de Villiers (1885).

Chevalier de la Légion d'honneur du 6 juillet 1886 comme ancien maire, ancien conseiller général et ancien attaché à la délégation de Tours en 1870.

Membre permanent du cercle de l'Union artistique (1894),

Consul d'Autriche-Hongrie à Dunkerque (1895),

Promoteur des Habitations à bon marché.

Décédé à Paris XVI<sup>e</sup>, le 5 décembre 1924

*(Archives commerciales de la France, 22 mai 1895)*

Paris. — Formation. — Société anonyme dite COMPAGNIE FRANÇAISE D'EXPLORATION ET DE COLONISATION, 1, Scribe. — 30 ans. — 200.000 fr. — 11 mai 1895. — *Affiches Parisiennes*.

---

*Alfred* Théodore Augustin COURMES, administrateur délégué

Né à Bormes-les-Mimosas (Var), le 28 août 1859.

Fils de Germain Lange Émile Courmes, bouchonnier, et de Béatrice Marie Émilie Escouffier.

Marié à Paris VIII<sup>e</sup>, le 27 mai 1912, avec Thérèse Chouanard (Etouy, Oise, 28 octobre 1885-Borme-les-Mimosas, 22 mai 1970).

Romancier (*Jours d'amour*, Charpentier, 1885) et dramaturge (*Ah ! quel bonheur d'avoir un gendre* : comédie en un acte, 1889).

Parmi les premiers explorateurs de Madagascar après la conquête.

Auteur de *La Colonisation à Madagascar*, brochure, 1896.

Fondateur de la Société foncière et immobilière de Madagascar (déc. 1896),

Administrateur de la Compagnie des gisements aurifères d'Itoalana (déc. 1897),

[www.madagascar-et-djibouti/Gisements\\_auriferes\\_Itoalana.pdf](http://www.madagascar-et-djibouti/Gisements_auriferes_Itoalana.pdf)

de la Société calédonienne des mines (1907)

[www.entreprises-coloniales.fr/pacifique/Caledonienne\\_des\\_Mines.pdf](http://www.entreprises-coloniales.fr/pacifique/Caledonienne_des_Mines.pdf)

et de la Société de la Tiébaghi (1910).

[www.entreprises-coloniales.fr/pacifique/Tiebaghi\\_chrome.pdf](http://www.entreprises-coloniales.fr/pacifique/Tiebaghi_chrome.pdf)

Administrateur-délégué de la Société industrielle et agricole d'Ouaco (Nouvelle-Calédonie).

Propriétaire du domaine du Rayol, par Le Lavandou (Var).

Décédé à Canadel-sur-Mer (Var), le 23 août 1934.

#### INFORMATIONS DIVERSES

(*Le Temps*, 27 mars 1896)

Ce soir, M. Alfred Courmes, qui est un des premiers Français qui aient pénétré dans l'intérieur de Madagascar aussitôt après la prise de Tananarive, fera à la Société des études maritimes et coloniales, 22, rue Daunou, une conférence sur les ressources de la Grande Île.

---

6 MAI

(*Archives commerciales de la France*, 9 mai 1896)

Paris. — Modifications des statuts. — Société anonyme dite COMPAGNIE FRANÇAISE D'EXPLORATION ET DE COLONISATION, 1, Scribe. — Délib. du 14 avril 96. — *Affiches Parisiennes*.

---

SERVICE DES MINES  
AVIS

(Le Journal officiel de Madagascar, 21 août 1896)

Le public est prévenu qu'il a été demandé une concession pour l'exploitation de l'or, et que, pendant trois mois, le Service des mines recevra, de cinq à six heures du soir, les oppositions en concurrence.

Demande : n° 12.

Date : 28 décembre 1895.

Nom et surface de la concession : Vinanitelo 2000 hectares.

Demandeur : Société française d'exploration et de colonisation.

M. COURMES, représentant.

DISTRICT DE FIANARANTSOA

---

#### RÉQUISITION N° 1

(Le Journal officiel de Madagascar, 16 octobre 1896)

Suivant réquisition du 12 octobre 1896, monsieur Alfred Courmes, administrateur délégué de la Compagnie française d'exploration et de colonisation, faisant élection de domicile à Fianarantsoa, chez monsieur Chalain, a demandé l'immatriculation, au nom de la Compagnie française d'exploration et de colonisation, dont le siège social est à Paris, 1, rue Scribe, en qualité de propriétaire, d'une propriété appelée « Vohibe », consistant en terres cultivées et non cultivées, bâtiments divers, le tout situé sur les territoires de Vohibe, lalamarina, Mandena, Amindramosa.

Cette propriété, occupant une superficie de 2.098 hectares, 04 ares, 64 centiares, que le référant a déclaré vouloir appeler « Vohibe », est limitée, au nord : par la rivière Manantaatana et les terrains de la Compagnie française d'exploration et de colonisation ; à l'est : par les montagnes formant la ligne de partage des eaux ; au sud : par la rivière Isoa ; à l'ouest : par des terrains domaniaux.

Le requérant déclare qu'à sa connaissance, il n'existe, sur les dits immeubles, aucune charge, aucun droit réel immobilier actuel ou éventuel.

Le Conservateur de la propriété foncière,  
BARTHOLOMÉ.

---

#### RÉSIDENTE GÉNÉRALE

DÉCISION N° 118, nommant les membres du bureau de la Chambre consultative française de Tananarive.

(Le Journal officiel de Madagascar, 13 novembre 1896)

Le général commandant le corps d'occupation et résident général de France à Madagascar,

Vu l'arrêté n° 100 du 7 novembre 1896 créant une « Chambre consultative française » à Tananarive et dans chaque chef-lieu de résidence ;

Décide :

.....  
Courmes, ingénieur des Mines ;

.....  
Sont nommés membres de ce bureau.

Tananarive, le 12 novembre 1896.

GALLIENI.

---

RÉSIDENCE GÉNÉRALE  
DÉCISION N° 188, portant nomination de deux membres de la chambre consultative  
française  
(*Le Journal officiel de Madagascar*, 21 mars 1897)

=

.....  
Article unique. — MM. de Sardelys, Bouts,  
sont nommés membres du bureau de la chambre consultative française de  
Tananarive, en remplacement de MM. Courmes et Florens-Orville, qui ont quitté l'île.  
Fait à Tananarive, le 25 mars 1897,  
GALLIENI.

---

(*Archives commerciales de la France*, 28 juillet 1897)

Paris. — Modifications des statuts. — Société anonyme dite COMPAGNIE  
FRANÇAISE D'EXPLORATION ET DE COLONISATION, 1, Scribe. — Delib. du 5 juillet  
1897. — *Petites Affiches*.

---

COMPAGNIE DES GISEMENTS AURIFÈRES D'ITOALANA (ITOLA)(Madagascar)  
Société anonyme au capital de 2.500.000 francs  
Siège social : 19, rue Marbeuf, Paris  
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 9 décembre 1897)  
[www.entreprises-coloniales.fr/madagascar-et-djibouti/Gisements\\_auriferes\\_Itotalana.pdf](http://www.entreprises-coloniales.fr/madagascar-et-djibouti/Gisements_auriferes_Itotalana.pdf)

.....  
M. Verberckmoës, agissant au nom de la Compagnie d'exploration et de  
colonisation, apporte à la société :

.....

---

(*Archives commerciales de la France*, 26 janvier 1898)

Paris. — Modification. — Société anonyme dite COMPAGNIE FRANÇAISE  
D'EXPLORATION ET DE COLONISATION, 1, Scribe. — Transfert du siège 5, Rouget-de-  
l'Isle<sup>1</sup>. — Délib. du 28 déc. 1897. — *Affiches Parisiennes*.

---

GOUVERNEMENT GÉNÉRAL  
ARRÊTÉ 1412  
ACCORDANT UNE CONCESSION AU SYNDICAT LYONNAIS D'EXPLORATION.  
(*Le Journal officiel de Madagascar*, 12 février 1898)

---

<sup>1</sup> Siège des *Tablettes financières*, feuille de la Banque Max dont le chef se retrouve avec Courmes à la Compagnie des Gisements aurifères d'Itoalana, à la Calédonienne des Mines et à la Tiébaghi.

.....  
Vu les réclamations, contre la demande de M. Boussand, formulées par M. Courmes,  
représentant de la Compagnie française d'exploration et de colonisation ;  
Vu les oppositions faites par M. Courmes ;  
.....

Arrête :

ART. I. — Il est accordé au « Syndicat lyonnais d'exploration à Madagascar » une concession pour l'exploitation de l'or, des métaux précieux et (les pierres précieuses.

.....  
Point 1. — Au village d'Anasaha sur une ligne orientée nord 75° 54' 0" partant de la maison appartenant à la Compagnie française d'exploration et de colonisation et à cinquante-cinq mètres de cette maison.  
.....

#### ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 20 juillet 1899)

Compagnie française d'exploration et de colonisation. — Au siège social, 5, rue Rouget-de-l'Isle. — Ordre du jour : Examen des questions relatives à la liquidation de la Compagnie des gisements aurifères d'Itoalana. Résolutions diverses.

Cie française d'exploration et de colonisation  
(Société d'études coloniales de Belgique,  
*Recueil des sociétés coloniales et maritimes*, 1902, p. 160)

Siège social, 5, rue Rouget-de-l'Isle. — Administrateurs : MM. S.-J. Verberckmoës, J. de Beaufort<sup>2</sup>, A. de Méhérenc de Saint-Pierre, M.-A. Courmes et A. Adam. Capital : 200.000 fr., divisé en 400 act. de 500 fr. entièrement libérées. — Répartition : 5 % à la rés. légale ; somme suffisante pour servir l'intérêt et l'amortissement des emprunts ; 5 % jetons de présence ; toutes sommes jugées utiles par ass. gén. pour réserve et le reste aux act., à titre de remboursement ; après il sera délivré des actions de jouissance.

État des mutations de permis d'exploitation  
(*Le Journal officiel de Madagascar*, 20 mai 1905)

Permi E 9  
16 mai 1903  
Ancien titulaire : M<sup>me</sup> Veuve Farizon, Ambohimahanasina  
Nouveau titulaire :  
Verberckmoës, Fianarantsoa  
Désignation et lieu de l'exploitation :  
Fitomboana, sur la rivière du même nom  
Circ. adm. : Province de Fianarantsoa

---

<sup>2</sup> J. de Beaufort : administrateur de L'Or en France. Société de concessions et d'exploitations aurifères (juillet 1910).

Commissariat des mines : Sud-Fianarantsoa  
16 mars 1905

---